



**Accueil de loisirs
De Poulainville**

RÉSERVER

portail-animation.ufcv.fr



Ufcv Picardie
660 Bis Route d'Amiens Bat 2
80480 Dury

1 Pourquoi réserver ?

La réservation permet de vous assurer de l'accueil de votre enfant sur une période donnée. Cette réservation est rendue obligatoire pour certaines prestations lorsque les conditions d'organisation le nécessitent (commande de repas, embauche d'animateurs, places limitées pour des sorties...).

Le principe de réservation vous engage à respecter vos commandes. Il occasionne un travail de gestion important pour l'Ufcv et c'est pour cela que nous nous efforçons de développer des modes de réservations adaptés aux situations de chaque accueil en veillant autant que possible à faciliter l'accès des enfants aux accueils sans contraindre plus que nécessaire les familles à des procédures de réservations trop engageante.

2 Comment réserver ?

Les réservations peuvent s'effectuer de **deux façons** :

- Par **internet** dans votre espace personnel sur le site portail-animation.ufcv.fr
- Sur **support papier** auprès de votre délégation ufcv

Attention, ces 2 modes sont distincts c'est-à-dire que vous ne pouvez utiliser les 2 façons pour une même réservation.

→ Par internet

Connectez-vous sur votre espace personnel sur le site portail-animation.ufcv.fr et suivez les consignes suivantes :

- 1 Choisir parmi la liste, la période de réservation (accueil périscolaire, mercredis, vacances de printemps...)
- 2 Sélectionner les plages de réservations (dates + prestations) dans le calendrier proposé
- 3 Confirmer vos choix de réservation

Un email de confirmation vous sera envoyé sous 48h attestant de l'enregistrement de votre réservation et vous assurera de l'accueil de votre enfant selon vos choix de périodes. Si toutefois, vous souhaitez annuler votre réservation, vous aurez la possibilité de le faire selon les conditions suivantes : - Mail à adresser à l'Ufcv picardie@ufcv.fr ou au directeur de l'accueil de loisirs aurelien.holleville@ufcv.fr ou par téléphone Ufcv Dury 03.22.33.69.69 ou Aurélien 06.40.17.80.88



Principes et modalités de réservation

Votre espace personnel conserve en archive l'ensemble de vos réservations, que vous pouvez consulter.

→ Sur support papier

- 1 Retirer une fiche de réservation auprès de la mairie de Poulainville ou de l'accueil de loisirs ou la télécharger sur le site portail-animation.ufcv.fr
- 2 Remplir la fiche de réservation en indiquant vos choix de réservation et en la signant
- 3 Remettre votre fiche dûment remplie au secrétariat de la mairie de Poulainville ou du directeur de l'accueil de loisirs ou de la délégation de Dury avant la date limite fixée dans le planning ci-après.

NB : Lors de l'enregistrement de votre fiche, nous pourrions être amenés à invalider votre réservation (faute de place disponible). Dans ce cas nous vous contacterons par téléphone, mail, ou courrier sous 8 jours ouvrés.

Planning des délais selon les modes de réservation

	Réservation par ...	Plage de réservation	Délai de réservations		Délai de confirmation	
			Par papier	Par internet	Par papier	Par internet
Mercredis	<i>Par date</i>	<i>Période entre chaque vacance</i>	<i>15 jours avant chaque mercredi</i>	<i>48h avant chaque mercredi</i>	<i>2 jours après la réservation</i>	<i>instantanée</i>
Petites vacances	<i>Minimum 4 jours par semaine</i>	<i>Chaque petite vacance</i>	<i>15 jours avant la période de réservation</i>	<i>7 jours avant la période de réservation</i>	<i>5 jours après la réservation</i>	<i>24h après réservation</i>
Grandes vacances	<i>Minimum 4 jours par semaine</i>	<i>Mois de juillet</i>	<i>15 jours avant la période de réservation</i>	<i>7 jours avant la période de réservation</i>	<i>5 jours après la réservation</i>	<i>24h après réservation</i>

3 Conditions d'annulation

→ **Les délais d'annulation** de votre réservation sont identiques aux délais de réservation. Ce qui signifie que vous pouvez annuler votre réservation jusqu'à la date limite d'enregistrement des réservations indiquée dans le tableau ci-dessus. Au-delà de ces dates, votre réservation sera considérée comme ferme.

→ **En cas d'absence** malgré une réservation : Prévenir le directeur de l'accueil de loisirs dans les plus brefs délais (minimum 48h avant l'absence) afin d'éviter une surfacturation due à la non-information de l'absence.

Les justificatifs acceptés sont les suivants :

- Certificats de maladies
- Convocation médicale ou scolaire

...

À réception, ce document sera enregistré par nos services administratifs, et nous vous ferons parvenir un relevé de frais tenant compte de cette annulation de réservation hors délai.



Fiche de réservation Périscolaire

Nom de l'accueil périscolaire :Année scolaire :

**LA RÉSERVATION EN LIGNE VOUS DISPENSE DE REMPLIR CETTE FICHE
CONTACTEZ LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'UFCV POUR OBTENIR L'ACCÈS À VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE**

1 L'ENFANT

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../..... Garçon Fille

2 DATES DE RÉSERVATION

Indiquer le mois de réservation :

Attention ! Cette fiche n'est valable que pour la période du premier au dernier jour du mois indiqué ci-dessus.

PÉRISCOLAIRE MATIN/MIDI/SOIR

Semaine 1

Du

Au

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Semaine 2

Du

Au

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Semaine 3

Du

Au

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Semaine 4

Du

Au

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Semaine 5

Du

Au

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Semaine 6

Du

Au

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Pour toute modification de présence, je m'engage à remplir un coupon de modification de présence et à le remettre au directeur en échange d'un accusé de réception signé. Seul cet accusé fait foi en cas de contestation de facturation.

Fait à :

Nom du signataire :

Le :

Signature :



Fiche de réservation Vacances

Nom de l'accueil périscolaire :Année scolaire :

**LA RÉSERVATION EN LIGNE VOUS DISPENSE DE REMPLIR CETTE FICHE
CONTACTEZ LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'UFCV POUR OBTENIR L'ACCÈS À VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE**

1 L'ENFANT

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../..... Garçon Fille

2 DATES DE RÉSERVATION

J'inscris mon enfant pour la période suivante : (1 choix par fiche)

Petites vacances d'hiver de printemps d'automne

Grandes vacances juillet août

Semaine 1

Du

Au

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM

Semaine 2

Du

Au

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM

Semaine 3

Du

Au

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM

Semaine 4

Du

Au

Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM

Pour toute modification de présence, je m'engage à remplir un coupon de modification de présence et à le remettre au directeur en échange d'un accusé de réception signé. Seul cet accusé fait foi en cas de contestation de facturation.

Fait à :

Nom du signataire :

Le :

Signature :



Fiche de réservation Mercredis

Nom de l'accueil périscolaire :Année scolaire :

**LA RÉSERVATION EN LIGNE VOUS DISPENSE DE REMPLIR CETTE FICHE
CONTACTEZ LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'UFCV POUR OBTENIR L'ACCÈS À VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE**

1 L'ENFANT

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../..... Garçon Fille

2 DATES DE RÉSERVATION

J'inscris mon enfant pour les mercredis de la période suivante : (1 choix par fiche)

- Période 1** : des vacances d'été aux vacances de la Toussaint
- Période 2** : des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël
- Période 3** : des vacances de Noël aux vacances d'hiver
- Période 4** : des vacances d'hiver aux vacances de printemps
- Période 5** : des vacances de printemps aux vacances d'été

Mercredi 1			Mercredi 2			Mercredi 3			Mercredi 4			Mercredi 5		
Matin	Midi	AM												

Mercredi 6			Mercredi 7			Mercredi 8			Mercredi 9			Mercredi 10		
Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM									

Pour toute modification de présence, je m'engage à remplir un coupon de modification de présence et à le remettre au directeur en échange d'un accusé de réception signé. Seul cet accusé fait foi en cas de contestation de facturation.

Fait à :

Nom du signataire :

Le :

Signature :